

*Réunion du Conseil
Municipal
Compte rendu sommaire
du 6 juillet 2019*

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Melle TALLON Magalie donne pouvoir à Mme JARNIAC
M. LARISSE Bruno
M. LEDUC Daniel

I) Election du Maire

Suite à la démission de Monsieur GUERRE au Poste de Maire, Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**Élection du maire :
Premier tour de scrutin**

Le président, après avoir donné lecture des articles L2122-7, L2122-8 et L2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-7 de ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15 -
bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 12 -
majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. LEPORI Philippe : 12 voix

M LEPORI Philippe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.

Ont voté pour : 12 voix

**II) Election des adjoint et
tableau du conseil Municipal**

L'élection des adjoints :

-1^{er} adjoint Mme Robert voté à 12 voix
-2^{ème} adjoint Mr LIMOUSIN voté à voix

Le conseil Municipal est composé en plus de Mr le Maire et de ses adjoints de 12 conseillers :

-BLOMME Stéphanie
-FESSAN Gilles
-JACOBEE Valérie
-JARNIAC Mireille
-LARISSE Bruno
-LEDUC Daniel
-MAST Pierre
-NOEL Catherine
-SOYER Philippe
-TALLON Magalie
-ULIANI Thierry
-GUERRE Bernard

Ont voté pour : 12 voix

II) Questions diverses

Pas de Questions diverses.



Le Maire

P. LEPORI